

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation
5.09.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 26

L'an deux mille vingt quatre
le onze septembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
M. RIGALT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION,
Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LAMBERT.

OBJET DE LA DELIBERATION :
Tarifs Ecole de Musique – Saison 2024/2025

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du 2 juillet 2024, le Conseil Municipal a adopté les tarifs de
l'école de musique pour l'année 2024/2025. Toutefois il est apparu qu'il y avait des
erreurs dans le tableau présenté.

Il convient donc de retirer la délibération N° 2024.6.13 et de délibérer à nouveau
sur les tarifs 2024/2025.

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ décide de retirer la délibération N° 2024.6.13 du 2.07.2024 ;

⇒ adopte les tarifs ci-après pour l'année 2024/2025 :

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **2.6 SEP. 2024**

Publié le : **2.6 SEP. 2024**

Notifié le :

		COMMUNE		HORS COMMUNE	
FRAIS D'INSCRIPTION PAR ELEVE ET PAR AN		10 €		10 €	
		Année	Trimestre	Année	Trimestre
EVEIL MUSICAL (avant 6 ans)	1er élève	195 €	65 €	207 €	69 €
ou	2ème élève	168 €	56 €	177 €	59 €
Formation Musicale (après 6 ans)	3ème élève €	147 €	49 €	153 €	51 €
Elève de CYCLE 1 (30 min cours individuel)	1er élève	261 €	87 €	276 €	92 €
Formation Musicale	2ème élève	228 €	76 €	240 €	80 €
+ Instrument (vents, percussions et chant)	3ème élève €	198 €	66 €	210 €	70 €
+ Pratique Collective					
Elève de CYCLE 2 et 3 (40 min cours individuel)	1er élève	266 €	88 €	280 €	93 €
Formation Musicale	2ème élève	231 €	77 €	242 €	81 €
+ instrument (vents, percussions et chant)	3ème élève €	202 €	67 €	212 €	71 €
+ Pratique Collective					
Elève de CYCLE 1 (30 min cours individuel)	1er élève	333 €	111 €	351 €	117 €
Formation Musicale	2ème élève	282 €	94 €	297 €	99 €
+ Instruments (piano, accordéon et cordes)	3ème élève €	237 €	79 €	249 €	83 €
+ Pratique Collective					
Elève de CYCLE 2 et 3 (40 min cours individuel)	1er élève	337 €	112 €	352 €	117 €
Formation Musicale	2ème élève	285 €	95 €	299 €	100 €
+ Instrument (piano, accordéon et cordes)	3ème élève €	240 €	80 €	252 €	84 €
+ Pratique Collective					
FORMATION INSTRUMENTALE SEULE	1er élève	219 €	73 €	230 €	77 €
	2ème élève	189 €	63 €	198 €	66 €
	3ème élève €	159 €	53 €	166 €	55 €
PRATIQUE COLLECTIVE	1er élève	62 €		65 €	
	2ème élève	53 €		56 €	
	3ème élève €	46 €		48 €	
PRATIQUE D'un 2ème INSTRUMENT		60 €	20 €	66 €	22 €

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard DAZAS



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 26 SEP. 2024

Publié le : 26 SEP. 2024

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20240911-2024-7-11-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 26/09/2024